**Compte-rendu sommaire**

**Séance du vendredi 4 juin à 18h30**

**Présents :**

Mmes Rodet Claudine, Becue Marie-Agnès, Carre Hélène

Mrs Jarosz Jean-Robert, Turgne Noël, Bordonado Claude, Thomas Romain, Pol Frédéric

**Absente excusée :** Mme Gary Catherine a donné procuration à Mme Becue Marie

**Ordre du jour :**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du jeudi 6 mai 2021.
2. Présentation d'un nouveau devis pour le ralentisseur sur la RD 75 au niveau de l'école : Devis de l'entreprise Bernard TPGT pour un montant de 2 448,10 €TTC. Devis accepté à l'unanimité des membres votants.
3. Modifications des statuts de la Fourrière : 3 nouvelles communes souhaitent adhérer au syndicat. Il convient de délibérer. Modification acceptée à l'unanimité des membres votants.

(Mr Thomas évoque un problème de chien agressif. Voir les propriétaires.)

**Informations diverses :**

* Mise en place et organisation des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021. Chaque conseiller est destinataire du planning et des postes occupés par chacun d'entre eux pour accord.
* Une réflexion est entamée pour le parking de l'école. En attente. Un problème de voirie est soulevé : Sur la RD 75 à hauteur de la propriété de Mr et Mme Declercq. Une rencontre avec les riverains est prévue.
* Présentation d'un courrier de remerciements pour la subvention communale versée à l'atelier de l'éolienne.
* Demande adresse mail des conseillers faite par Calitom pour envoi des informations importantes du syndicat.
* Présentation d'un courrier de la préfecture concernant des emplois PEC (parcours emploi compétence). Plus de renseignements sont nécessaires.
* PDIPR : L'expertise des chemins ruraux est terminée. Une réunion est prévue pour le rendu. Mme le Maire sera présente.

19h45, la séance est levée.

Vu pour être affiché le sept juin deux mille vingt-et-un, conformément aux prescriptions de l’article L2121-25 du code général des collectivités territoriales.

À MAREUIL, le 7 juin 2021 Le Maire, Claudine RODET